

CIBLE

Menaces

Vive la liberté d'expression ! Comme toujours respectueux de l'idéologie et de la classe dominantes, *Le Monde* fait campagne contre la « menace protectionniste ». C'est son droit le plus strict. C'est aussi l'intérêt de ceux qui détiennent le capital du *Monde*.

Mais attention... Il y en a, dans notre pays et dans l'Union européenne, qui n'aiment pas le libre débat. Voici dix ans déjà, nous dénonçons les patrons français qui tenaient des propos antidémocratiques. Au moment où la crise économique et financière fait monter la tension, il faut s'inquiéter des paroles prononcées par M. Thumann, président du patronat allemand, lors d'un séminaire organisé en octobre dernier par le Medef :

« *Il est crucial, s'est exclamé cet imposant personnage, de ne pas autoriser les gens qui ont des priorités politiques très différentes à exprimer leur opinion pour dire que "le capitalisme, c'est fini, le libre échange, c'est fini" ».* C'est avouer que seule la dictature peut encore sauver le système ultralibéral. Ach so, Herr Thumann ! C'est donc le clone de Pinochet qu'il vous faut ?

SERVICE PUBLIC

Défendons La Poste



Histoire

**François
Guizot**

p. 6-7

Idées

**Saint Paul
politique**

p. 9

Du bonapartisme arbitraire à la royauté arbitrale

Fustigeant ses prédécesseurs en les traitant de rois fainéants, allusion déplacée aux rois francs mérovingiens successeurs de Dagobert 1^{er}, Nicolas Sarkozy a revendiqué haut et fort, lors de ses vœux aux parlementaires, le 7 janvier 2009, son omni et hyper présidence.

Pratique présidentielle bafouant la lettre et l'esprit de la Constitution de la V^e République qui demeure, à ce jour, un régime parlementaire dans lequel le Président de la République est constitutionnellement irresponsable.

Or, il n'est pas besoin de s'agiter pour agir, ni de gouverner pour régner.

Entre un bonapartisme autoritaire et arbitraire, pour lequel Nicolas Sarkozy croit avoir été élu par une majorité de Français, et une royauté arbitrale, indépendante des partis et des clans, garante de l'unité nationale et de la démocratie, chacun peut se faire une opinion.

Ainsi, en Belgique, face à la démission du gouvernement d'Yves Leterne, Premier ministre belge soupçonné d'avoir exercé des pressions sur la justice dans le cadre de l'affaire Fortis - BNP Paribas, le roi Albert II a entamé le 19

décembre 2008 des consultations avec les différents partis politiques, pour trouver une issue à la crise.

Le 22 décembre 2008, le roi a finalement accepté la démission d'Yves Leterne et désigné Wilfried Martens, ancien Premier ministre de 1979 à 1992, comme « explorateur », à savoir, une personnalité dépourvue d'ambitions personnelles, dont le rôle est de mener des consultations avec les différents partis politiques, pour tester différentes possibilités de coalition.

Le 30 décembre 2008, le Roi nommait un nouveau Premier ministre, Herman Van Rompuy, président de la Chambre des représentants, qui obtenait aussitôt l'investiture du Parlement.

Arbitre, garant et médiateur, le Roi déclarait à l'occasion des fêtes de fin d'année : « Notre pays est secoué par une nouvelle crise politique

qui trouve son origine dans la crise financière internationale et ses répercussions en Belgique dans le domaine judiciaire...J'espère vivement que le sens des responsabilités conduira rapidement à la formation d'un nouveau gouvernement, en mesure de continuer à affronter efficacement les défis économiques, sociaux et financiers urgents de notre pays, et d'avancer dans la nécessaire réforme de l'Etat » et se réjouissait « qu'un dialogue interinstitutionnel ait débuté ». « J'espère vivement que, malgré les difficultés, ces travaux se poursuivront dans un esprit constructif et aussi dans l'indispensable discrétion. L'enjeu est essentiel pour notre pays et le bien-être de tous ».

Qu'en est-il de Nicolas Sarkozy, tenté de s'immiscer dans l'exercice du pouvoir judiciaire, soit, il y a quelques semaines, par la saisine de la Cour de cassation pour contrer le Conseil constitutionnel dans

l'application de la rétention de sûreté ou, à présent, par la réforme visant à transformer le juge d'instruction en juge de l'instruction, avec comme but la mise au pas des magistrats, pour les mettre aux ordres du pouvoir politique en place ?

Et que peut-on dire du *bon plaisir* de Nicolas Sarkozy quant à la télévision publique ?

Au Royaume-Uni, la BBC société de droit public, financée par la redevance, bénéficie d'une charte royale, qui stipule : qu'elle doit être « libre de toute influence politique et commerciale », qu'elle doit « répondre uniquement à ses téléspectateurs et à ses auditeurs », qu'« il est interdit à la BBC de diffuser de la publicité sur ses chaînes », que la BBC est supervisée par un conseil de douze gouverneurs « gardiens de l'intérêt public » (en matière de financement, de stratégie de développement et de choix des programmes), nommés par la reine, sur proposition du gouvernement.

On imagine mal le Premier ministre demander à la reine Elisabeth II, d'y nommer tous ses copains, et encore moins celle-ci, garante de son indépendance, y consentir.

La démocratie ne peut s'exercer à l'encontre de la res-publica, le bien commun. Notre bloc de constitutionnalité le définit, et le chef de l'État en est le garant. Cependant, fainéant ou pas, Nicolas Sarkozy démontre chaque jour, qu'il n'est pas le roi-arbitre qui manque aux Français.

Denis CRIBIER

royaliste 
BI-MENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE : HENRI-RODOLPHE NERDOLLOV

SOMMAIRE : p.2 : Du bonapartisme à la royauté - p.3 : Régression sociale - p.4 : Colère - Privatisation : non, ça suffit ! - p.5 : Gaza, le jour d'après - p.6/7 : Un libéral exemplaire - p.8 : Pour un instant la liberté - p.9 : Saint Paul, révolutionnaire ? - p.10 : Jourde - Promenade dans l'Histoire - p.11 : Action royaliste - p. 12 : Editorial : Trahison de gauche.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Régression sociale

Le projet de convention Unedic du 24 décembre dernier qui devrait gérer l'assurance chômage au cours des trois prochaines années, semble avoir du plomb dans l'aile.

Avant d'être agréé par les pouvoirs publics, ce texte, élaboré durant de longues et houleuses séances de négociations par les partenaires sociaux, doit, auparavant, être approuvé par leurs instances dirigeantes respectives. Côté patronal, le Medef, la CGPME et l'UPA (pour les artisans) ont déclaré qu'il signerait ce texte ; côté syndical, la CFDT a déjà annoncé qu'elle le ratifierait.

En revanche, la CGT, la CGT-FO et la CFTC ont refusé d'entériner ce projet d'accord qui est moins avantageux que la précédente convention triennale pour les demandeurs d'emploi et qui ne répond pas aux objectifs assignés en début de négociation : couvrir un plus grand nombre de chômeurs. A peine un demandeur d'emploi sur deux bénéficie, aujourd'hui, d'une indemnité. Quant à la CFE-CGC, à l'heure où nous écrivons ces lignes, sauf rebondissement de dernière minute, encore possible tant la pression du gouvernement, du Medef et de la CFDT sont fortes, il est plus que probable qu'elle aussi boudera l'accord.

Nous nous trouverions, alors, devant une situation inédite : jamais, en effet, depuis la création de l'assurance chômage en 1958, une convention Unedic n'a été signée que par un seul syndicat. Juridiquement, à partir du moment où une organisation syn-

dicale approuve l'accord et que les non-signataires n'exercent pas leur droit d'opposition, rien n'empêche le gouvernement de l'agréer. Deux autres solutions s'offrent à lui : fixer aux partenaires sociaux un délai supplémentaire pour que s'ouvrent de nouvelles négociations sur les points qui posent problème ou publier un décret qui fixerait les nouvelles règles de l'assurance chômage sans forcément tenir compte des préconisations des partenaires sociaux.

Aujourd'hui, si chacun reste sur ses positions, la situation est bloquée. Laurence Parisot a déjà dit qu'elle était opposée à de nouvelles négociations. En annonçant avant tout le monde qu'elle signait l'accord, la CFDT empêchait toute reprise de pourparlers. Quant au gouvernement, on le voit mal agréer un texte qui lui ferait endosser la responsabilité de mesures impopulaires à plus d'un titre. Un chiffre réalisé par l'Unedic à la demande de la CGT et de la CGT-FO révèle, en effet, que la nouvelle convention ne permettrait de couvrir que 70 000 demandeurs d'emplois supplémentaires et non 300 000 comme l'affirment les duettistes du Medef et de la CFDT. La CGT-FO juge, par ailleurs, que 200 000 chômeurs se verraient privés de toute indemnité si le texte était appliqué. Enfin, alors que, selon toute probabilité, le nombre de demandeurs d'emploi risque

d'augmenter dans des proportions considérables au cours des prochains mois, il est incohérent de diminuer les cotisations comme s'y engage le texte.

Cette péripétie met en évidence les clivages nés de la réforme de la représentativité et révèle les failles du nouveau dispositif qui renforce les accords majoritaires. Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve dans le camp des non-signataires de la convention Unedic la CGT-FO, la CFTC et la CFE-CGC, qui avaient également refusé de signer la déclaration commune définissant les nouveaux critères de la représentativité syndicale début 2008. Ces trois organisations ne cachent pas leur joie de plonger dans l'embarras la CFDT et la CGT, favorables, elles, à la réforme. Déjà considérée, à juste titre, comme un syndicat d'accompagnement, la centrale de François Chérèque paye son engagement dans le camp patronal à chaque élection nationale par une perte d'audience : en témoigne le résultat des dernières élections

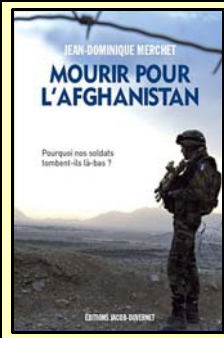
prud'homales (1). Elle aussi favorable aux accords majoritaires, la CGT devrait, si elle était cohérente, faire jouer son droit d'opposition : osera-t-elle le faire gênant, ainsi, son alliée cédétiste ?

La balle est donc dans le camp du gouvernement et, plus particulièrement, de Brice Hortefeux, le tout nouveau ministre du Travail qui n'est pas réputé pour ses talents de négociateur. En réformant la représentativité syndicale, le gouvernement a réussi à semer la zizanie au sein des organisations de salariés, enfonçant ainsi un nouveau coin dans l'édifice social de notre pays et cassant un des rares facteurs de stabilité de la société française. S'il était logique avec lui-même, il profiterait de la situation née du refus de signer la nouvelle convention Unedic pour déstabiliser un peu plus le paritarisme.

Aujourd'hui, la seule riposte que peut adresser le mouvement syndical à ce gouvernement réside dans l'unité d'action : la situation devrait donc être plus lisible après la journée du 29 janvier prochain et le 3 février, date à laquelle les syndicats ont convenu de se revoir pour tirer le bilan du 29. Si la mobilisation est forte et si la volonté d'union est manifeste, il est probable que le gouvernement y regardera à deux fois avant d'engager de nouvelles réformes impopulaires. À l'inverse, si la mobilisation n'est pas à la hauteur, il faut s'attendre à d'autres régressions sociales.

Nicolas PALUMBO

(1) *Royaliste* n° 937, page 4, « La démocratie sociale en deuil ».



Jean-Dominique Merchet

Mourir pour l'Afghanistan

Pourquoi nos soldats tombent-ils là-bas ?

Prix franco : 22 €

[Achat immédiat](#)

Colère

Ces derniers temps, avez-vous été interpellés au hasard d'une rencontre par un homme ou une femme éprouvant le besoin de vous dire sa colère ? J'ai vécu cette scène trois fois ces dernières semaines. Si vous ne l'avez pas vécue regardez autour de vous et écoutez, vous entendrez ces cris qui accompagnent la misère grandissante des plus vulnérables.

La première fois s'était à la fin de novembre. J'étais dans une grande surface et un vieil homme m'a abordé furtivement dans un rayon avec ces mots très durs : « *les gens ont faim et bientôt ils viendront ici voler pour manger* ». Ce n'était pas une question mais l'énoncé d'une évidence pour ce vieux monsieur. La fois suivante, quelques jours plus tard et encore dans la grande surface, c'était au moment de payer mes achats. La caissière demande à voir le contenu de son cabas à une vieille femme. Celle-ci s'indigne par ce qu'elle entend comme une insulte et demande « *Est-ce que je suis une voleuse ? Est-ce qu'ils ont demandé aux banquiers, qui ont tant volé, d'ouvrir leur sac ?* ». La troisième fois c'était ce matin en faisant un plein de carburant. Là aussi c'était une personne âgée. Un homme arrête son véhicule derrière le mien descend et m'interpelle : « *Est-ce que ça marche ici car l'autre station ne fonctionne pas ?* » Je le savais car la grande surface était fermée pour son inventaire. Je lui réponds : « *Ils sont en inventaire, ils comptent leurs litres d'essence* » Et sa réponse explose « *Ils peuvent compter cette bande de voleurs, tous des bandits !* »

Ce sont des petites scènes de la vie d'aujourd'hui. Regardons et écoutons car elles témoignent de tout ce qui sépare ceux d'en bas et ceux d'en haut. Les propos policés tenus par Michel-Edouard Leclerc ou l'un de ses compères lors de leurs fréquentes invitations sur les chaînes de télévision ne trompent personne. Ils ne pourront rien face à cette colère qui monte, même et surtout si leurs magasins ouvrent le dimanche, pour leur seul profit.

Jacques ENNAT

Malgré l'échec du libéralisme, la privatisation de La Poste est maintenue contre vents et marées par Nicolas Sarkozy.

Ainsi, M. Sarkozy pense que les privatisations de France Télécom, d'EDF, de GDF, des sociétés d'autoroute furent heureuses, c'est pourquoi, selon un article de *La Tribune* (propriété du groupe Nextradio coté en Bourse) du 19 décembre, La Poste « (...) ne peut se permettre de rester à l'écart des grandes évolutions de l'économie européenne ». Des pans entiers de l'indépendance française sont tombés entre les rêts des marchés financiers, qui leur exigent désormais des dividendes. Or, qui, parmi nous, a demandé une telle évolution ? Tout ce que souhaite l'usager est un service de qualité et une sécurité maximale, fut-ce au prix d'un déficit. Il en va des infrastructures vitales de notre pays.

Les investissements d'EDF sont stables depuis quelques années, mais leur nature a évolué spectaculairement. Au lieu d'investir dans son outil de production et en Recherche et développement (R&D), EDF fait des acquisitions. Ainsi, EDF s'est emparé de *British Energy* au Royaume-Uni, et d'une participation importante de *Constellation* aux États-Unis. Comment peut-on s'en réjouir ? Qui financera les plans de modernisation de ces groupes, dont les installations sont vétustes ? Qui financera les engagements de retraite de leurs salariés ? Pour quelle contrepartie ? Warren Buffet, concurrent d'EDF sur *Constellation*, a jeté l'éponge tant le prix payé par EDF est ahurissant ! Warren Buffet

n'est pourtant pas un amateur et a fait ses preuves, ce qui devrait inciter Nicolas Sarkozy à l'écouter ! Barack Obama passera-t-il en priorité des commandes à EDF ? Nous savons que non : il a été élu pour défendre les intérêts de son peuple, quoi de plus normal et légitime, faudrait-il le rappeler à M. Sarkozy ?

Observons les tarifs de GDF : à la hausse, et pas qu'un peu, depuis son arrivée dans le giron de Suez. Alors que les prix du pétrole et du gaz ont baissé sur ces six derniers mois, GDF est soudain oublieux de cette tendance.

Les autoroutes : aucune amélioration du service, mais le prix des péages augmente, si bien que l'État veut ponctionner plus encore les concessionnaires privés, mais ces derniers répercuteront ce renchérissement sur le prix des péages ! Nous aurions pu économiser la marge des opérateurs privés en conservant les autoroutes publiques.

Observons les défaillances techniques dont le réseau ferré est régulièrement victime (ancienneté des caténaires usées jusqu'à la corde, non renouvellement des voitures de TGV, etc.). M. Sarkozy est-il assez naïf pour croire que les investisseurs financiers (fonds, institutions, grandes fortunes...) seront soucieux de subvenir à nos besoins de citoyens en rattrapant le retard de ces investissements ?

À qui profite alors cette impasse dans laquelle nos diri-

geants entendent fourvoyer La Poste, notre bien commun ? Aux banques d'affaires (frais d'introduction en Bourse, courtage, suivi de la valeur...) ; aux actionnaires financiers, notamment étrangers (versement de dividendes, plus-values boursières) ; aux managements en place (salaire, stock options, bonus...) ; aux hauts fonctionnaires de Bercy, interlocuteurs naturels des parties dans pareils cas, qui s'aménagent ainsi de juteuses conditions de pantouflage. Pas vraiment au service public, et encore moins aux usagers - pardon Madame Kroes - aux consommateurs (prix à la hausse, arrêt des services dans les zones difficiles ou peu peuplées...).

Le cirque libéral fait toujours son numéro, au profit de quelques privilégiés. Il nous faut nous battre, plus que jamais, pour dénoncer le grossier alibi *européen* servi à l'opinion publique pour jeter La Poste aux marchés financiers, comme on jette de la viande aux chiens. Le dogme du laisser-faire, de la libre concurrence, et des bienfaits des marchés financiers, à l'œuvre à Bruxelles, est totalement non fondé et n'apporte pas de bienfait au plus grand nombre, notamment dans les grandes entreprises et les PME aux mains des fonds. La crise que nous traversons ne fait que confirmer notre jugement, qui ne date pas d'hier, faut-il le rappeler.

Il s'agit de revenir à la base : l'économie est au service de l'homme et non l'inverse. Cette idée a un avenir et fera son chemin mais il est semé d'embûches.

Yves BILLON

Gaza : le jour d'après

Les réfugiés ne sauraient être laissés aux bons soins des seules organisations humanitaires ou aux agences onusiennes.

Sil y a une leçon à retenir de la guerre menée dans la Bande de Gaza, c'est la centralité de la question des camps de réfugiés. On a tendance à se laisser convaincre que le problème est transitoire et qu'il se résout dès le retour à la paix dans le pays d'origine.

Pour ne considérer que les réfugiés palestiniens, beaucoup se sont disséminés sans bruit dans les pays voisins. Ils représentaient la majorité de la population en Transjordanie, à ce point que Sharon avait claironné : l'État palestinien existe, il a pour capitale Amman. En un sens, il a dit vrai. Après avoir un moment tenté le coup de force, les Palestiniens se sont progressivement fondus dans la population. C'est déjà moins évident au Liban, mais la situation s'est aussi normalisée faute de mieux. Il y a quelques camps en Cisjordanie mais la population de ceux qui y sont confinés est minoritaire parmi l'ensemble des résidents. Reste le cas exemplaire de la Bande de Gaza où plus d'un million de personnes sur un million et demi d'habitants vivent depuis 1948 dans des camps. La communauté internationale les a pris en charge à travers un organisme spécial distinct du *Haut Commissariat pour les Réfugiés* (HCR) et connu sous l'acronyme anglais *UNRWA*. Depuis 1950, cet *Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient* a son siège à Gaza et nourrit, soigne, scolarise, assiste le million de personnes dans les camps. Il soutient aussi environ deux

millions de personnes vivant hors des camps.

Tant que l'on pouvait croire à une réinstallation ou à un retour à la paix, on pouvait dissocier la négociation diplomatique et l'action humanitaire. Or on n'est jamais sorti de cet état précaire. On n'a jamais voulu démanteler l'*UNRWA*, qui supposait que la situation était transitoire ; on n'a jamais voulu imaginer de solutions de rechange durables. Il a fallu attendre le **plan de Genève** en 2000 pour que l'on commence à réfléchir à une solution du problème des réfugiés, sous forme de compensations. Ce que nous révèle avec une évidence aveuglante le conflit de Gaza est qu'il n'y aura pas de processus de paix crédible qui ne donne la priorité au règlement du problème des réfugiés. Cela veut dire un renversement de l'ordre des facteurs. Ce n'est pas la paix qui permettra de résoudre le problème des réfugiés. C'est le traitement de ces réfugiés qui ouvrira sur une paix. Il n'y aura pas de paix autrement.

Nous avons longtemps cru que le statut de Jérusalem était le principal point de contentieux. Oslo avait décidé de le mettre entre parenthèses jusqu'à la phase finale. On s'aperçoit aujourd'hui que la question des Lieux Saints n'en est plus une, ni vraiment celle d'un nationalisme palestinien, révolutionnaire à l'ancienne, type OLP. Les implantations ont créé tellement de faits accomplis que chacun s'est persuadé que cela est irréversible en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Au bout du compte, il ne reste que Gaza.

À Gaza, on a également pensé avoir tout essayé : l'évacuation, la destruction des implantations, les élections libres, l'isolement, le blocus, maintenant le bombardement, la destruction des structures de sécurité. Rien n'y fait. En revanche, on s'est bien gardé de parler de l'*UNRWA*, aussi tabou que la Sécurité Sociale. À chaque fois qu'Israël avait demandé le départ de l'*UNRWA*, toutes les bonnes âmes s'étaient avancées l'idée de la remplacer par une véritable tutelle politique. On n'a jamais voulu choisir, soi-disant pour ne pas compromettre l'avenir. « *Heureusement*, peuvent faire écho les habitants de Gaza, nous n'avons pas d'avenir ». A supposer que l'opération israélienne réussisse, qui va prendre en mains la gestion de cet immense camp de réfugiés qu'est la Bande de Gaza ?

Si on ne veut pas du Hamas et que Gaza ne veut pas du Fatah, si l'État palestinien n'est pas possible sur les deux territoires à la fois, si l'Égypte ne veut pas absorber cinq cent mille réfugiés, ce qui franchement serait une partie de la solution, si on ne contraint pas d'une manière ou d'une autre les réfugiés à sortir de leur ghetto, si on ne les emmène pas plus loin à travers les pays arabes, si on ne donne pas les moyens d'un développement économique autonome, pour la partie restante, bref si on ne brise pas le cercle vicieux de soixante ans de mensonges et faux-semblants, enfin si on ne met pas un terme à l'*UNRWA* comme telle, éventuellement remplacée par un *Haut Commissaire politique* comme au Kosovo ou en Bosnie pour présider à un nouveau plan, le pire est assuré.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **BELGIQUE** - Selon un sondage publié par le quotidien flamand *Het Nieuwsblad*, 43 % des Flamands estiment que le roi doit se retirer du trône l'an prochain à 75 ans, tandis que 24 % préfèrent qu'il reste en place. De plus, 31 % des Flamands interrogés estiment que personne ne doit succéder au roi Albert, la royauté devant laisser la place à une république ; 38 % considèrent que c'est le prince Philippe qui doit lui succéder, contre 15 % qui voudraient que ce soit la princesse Astrid.

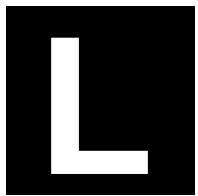
♦ **PAYS-BAS** - Le prince héritier Willem-Alexander et la princesse héritière Maxima ont effectué une visite de trois jours au sultanat d'Oman. Le couple princier a visité le port international de Sohar et ses infrastructures ainsi que le Collège maritime international. Les princes ont aussi eu l'occasion de rencontrer et de s'entretenir avec des compatriotes hollandais installés à Oman.

♦ **NÉPAL** - Alors que l'abolition officielle de la monarchie avait été suivie par la suppression de quatre principautés dont les rois traditionnels émergeaient encore aux caisses de l'État, curieusement subsiste dans le district de Jhapa une royauté, le Kisan, dont le monarque Bhawar Kisan, aidé de deux ministres, a sa propre petite armée, choisit ses ministres et arbitre les litiges dans son clan en conformité avec les coutumes traditionnelles. Ignoré par le gouvernement népalais dont il ne touche pas de subvention, le roi du Kisan a réussi à conserver son royaume alors que les autres plus puissants et plus riches ont été abolis.

♦ **MONACO** - Deux jours de ski et de traîneau, par des températures allant jusqu'à moins 40 degrés, ont permis au prince Albert II de Monaco d'atteindre le pôle Sud géographique faisant de lui le seul chef d'État au monde à s'être rendu à la fois au pôle Nord (avril 2006) et au pôle Sud géographique. Le souverain a ensuite visité la station de recherche Amundsen-Scott, située au pôle, où sont développés près d'une trentaine de projets scientifiques dont le programme de recherche en astronomie américano-européen *Ice Cube* qui a pour ambition de comprendre ce qu'a été le *Big bang* et comment notre planète s'est formée. Poursuivant son voyage dans l'Antarctique, le prince a rejoint la base américaine de Mc Murdo située à 3500 km du sud de la Nouvelle Zélande. Cette importante station accueille plus de 1200 résidents et sert de base logistique. Ce voyage d'une richesse exceptionnelle au plan de la connaissance scientifique conforte le souverain dans son engagement à protéger l'environnement, et tout particulièrement les Pôles, zones privilégiées d'étude pour les chercheurs.

♦ **LUXEMBOURG** - Leur demande ayant été déclarée recevable, les partisans d'un référendum sur la révision constitutionnelle privant le Grand-Duc du pouvoir de « sanctionner » les lois, ont jusqu'au 11 février pour recueillir les 25 000 signatures nécessaires pour que leur demande soit acceptée. Faute de quoi le projet sera soumis pour deuxième lecture à la Chambre des députés.

Un libéral exemplaire



Le nom de François Guizot fut longtemps associé à une image caricaturale de l'esprit bourgeois. Éditeur, critique, historien, Laurent Theis rétablit dans sa biographie la véritable stature de celui qui fut au XIX^e siècle l'un des grands hommes de la *res publica* : historien auteur d'une œuvre monumentale, homme d'État qui tenta d'établir

durablement la monarchie parlementaire après 1830, François Guizot fut aussi un représentant d'une tradition protestante point opposée au catholicisme. Somme toute, un libéral exemplaire.

■ Royaliste : Comment peut-on résumer la vie de Guizot ?

Laurent Theis : François Guizot, dans ses *Mémoires*, présente sa vie en trois étapes. La première partie est consacrée à l'histoire ; la deuxième à la politique ; la troisième à la religion. Il a publié ses *Mémoires* en 1858. C'est un esprit organiciste : en toute chose, il procède à une déconstruction, puis à une reconstruction *a posteriori*. C'est quelqu'un qui aime la mise en ordre. Il a placé son action politique et l'essentiel de sa vie sous un double signe : ordre et liberté, à une époque où ces notions représentent davantage qu'aujourd'hui.

■ Royaliste : Quel rôle Guizot a-t-il joué dans l'instruction publique ?

Laurent Theis : L'historien a été nommé professeur à la faculté des lettres de Paris en 1812 - il n'avait pas 25 ans - pour prendre une chaire d'histoire moderne créée tout spécialement pour lui par Fontanes, grand maître de

l'Université. Alors qu'il n'était préparé ni au professorat, ni à l'histoire, il y excella jusqu'en 1830. Il a été le plus grand professeur d'histoire de son temps. On lui doit un cours sur les origines du gouvernement représentatif, et la mise en forme de l'histoire de la civilisation qui, dit-il, contient toutes les histoires et dont on reparlera plus tard avec l'école des Annales. Montalembert, Lacordaire, Lamennais, Tocqueville... se sont déclarés, pour le combattre quelquefois, les élèves du Guizot sorbonnard.

■ Royaliste : Comment Guizot est-il venu à la politique ?

Laurent Theis : La politique est en germe chez Guizot dès le début. C'est un homme qui fait de la politique, d'abord sans le savoir, puis en le sachant. C'est un tempérament profondément politique. Il a cherché à entrer dans la vie de la société dès 1805, à 18 ans, en revenant de Genève où il avait passé son adolescence. Il avait le désir de s'établir dans le monde. C'est par la voie de la politique qu'un jeune bour-

geois issu de la Révolution, avec un père guillotiné, pouvait y parvenir. Un soupçon d'opposition intellectuelle commençait à s'élever dans l'Empire ; notamment chez les idéologues que Guizot, *animal* politique, a beaucoup fréquentés.

Sous la Restauration, il a croisé ses activités d'universitaire avec ses activités de haut fonctionnaire au service de la monarchie constitutionnelle ; soit à la Direction générale des collectivités locales, au ministère de l'Intérieur, soit au ministère de la Justice, soit encore comme conseiller d'État sous le gouvernement Decazes. Il est ensuite exclu successivement du Conseil d'État, puis de la Sorbonne, à un moment où son trajet politique le situe de plus en plus à gauche. En 1830, Guizot vient d'une gauche à la pointe de l'opposition constitutionnelle au régime de Charles X, tel que l'avait conçu et appliqué Villèle. Sa carrière politique commence comme député de la fin de la Restauration.

Il est l'un de ceux qui s'engagent, d'ailleurs sans

plaisir, dans la *Révolution de Juillet*. Son intention n'était pas de renverser la dynastie des Bourbons, mais de contraindre les ministres du gouvernement royal à appliquer la charte de 1814 à la lettre. Guizot est élu dans la circonscription de Lisieux. Il exerce une action politique prépondérante comme député et comme ministre. En août 1830, il est ministre de l'Intérieur, ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, ministre des Affaires étrangères, puis président du Conseil de 1840 à 1848. Le voilà donc principal orateur et, par le fait même, le principal homme politique du gouvernement de Juillet, de cette monarchie parlementaire qu'il a essayé de faire entrer dans la culture politique française. Il se voue tout entier à cette carrière politique. Rappelons simplement, d'une part sa grande loi de 1833 sur l'enseignement primaire, d'autre part la première **Entente cordiale** qui a beaucoup compté de son temps et pour la postérité.

■ Royaliste : Qu'en est-il de la vie religieuse du Guizot protestant ?

Laurent Theis : François Guizot est né en 1787 à Nîmes, d'une famille dont les origines protestantes remontent presque à celles de la Réforme. Il est d'une lignée de protestants cévenols affiliés aux Camisards. Deux de ses grands-parents ont été pasteurs au Désert. Lui-même est né sans état civil, puisque l'Édit

de tolérance de 1787 n'a été enregistré par le Parlement de Toulouse qu'en 1788. C'est un *sans papier* en ce sens qu'il lui a fallu reconstituer en 1814 un état civil qu'il ne possédait pas, né d'un mariage non enregistré. Guizot a cette mémoire d'une forme de marginalisation. Le souvenir de son père, guillotiné en 1794, n'est peut-être pas constitutif d'un Guizot qui se remet de tout, mais cela crée un puissant effet de génération avec des personnages qui sont des enfants de la Révolution, et que la Terreur a rendus extrêmement méfiants vis-à-vis des mouvements de masse.

Guizot va conserver tout au long de sa vie une identité protestante, sans jamais en faire profession ni acception. Il a fait son devoir de paroissien : il est membre du consistoire de l'église réformée de Paris de 1815 à 1874. Il appartient à toutes sortes de sociétés protestantes qui forment une grande partie de la sociabilité de la première Restauration.

■ **Royaliste : Comment Guizot conjugue-t-il son protestantisme et sa vie politique ?**

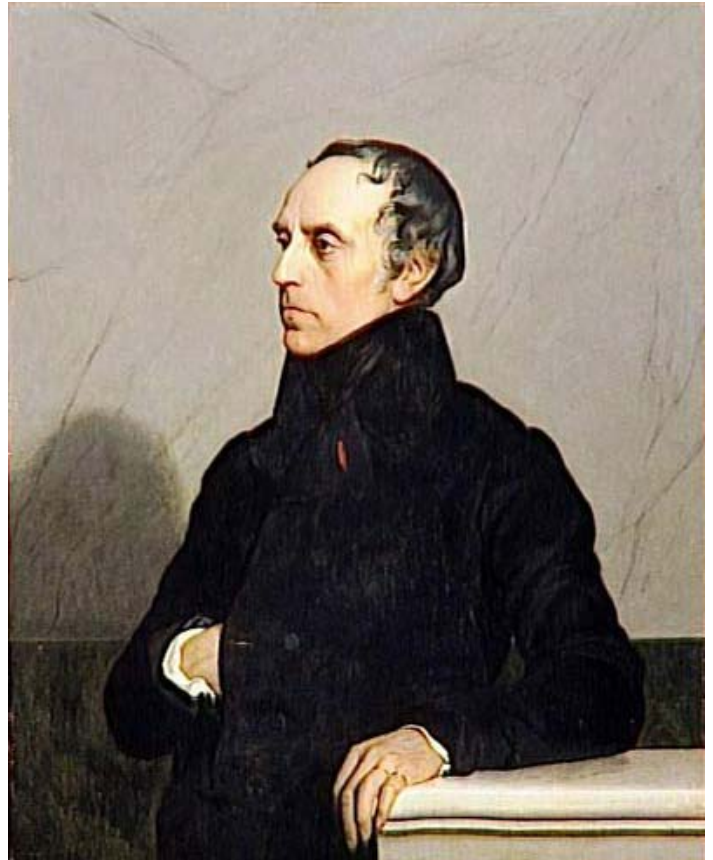
Laurent Theis : Il disjoint les cultes de son ministère de l'Instruction publique pour éviter d'apparaître comme un protestant qui défendrait les intérêts de ses coreligionnaires à l'intérieur d'une société française alors très catholique. Il ne témoigne d'activité religieuse que dans la troisième partie de sa vie. Celle-ci compte beaucoup parce que Guizot apparaît comme un protestant atypique : il est le plus *catholicophile* des protestants. Deux dates dont restées célèbres. En 1838, il écrit un article qui commence par : « ... la France ne deviendra point protestante ; le protestantisme ne disparaîtra point en France... ». Il faut savoir que dans les années 1830-1840, les églises réformées sont dans une période de très fort développement. Dans le gouvernement des esprits, les protestants ou réputés tels apparaissent comme des relais d'opinion. Le protestantisme a le vent en poupe, de nombreux temples sont construits. Les journaux protestants sont nombreux et, sans parler des *HSP*, il y a pour une commu-

nauté qui représente 3 % de la population, des moyens financiers importants. Cet article lui vaut une volée de bois vert de la part de ses coreligionnaires qui ne comprennent pas que Guizot ne veuille pas *protestantiser* la France.

1861 est une seconde date importante. Guizot fait campagne pour l'élection du père Lacordaire à l'Académie française, comme il l'avait fait pour Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, trois années auparavant ; comme il l'avait fait pour Montalembert en 1852. Guizot pense que les clivages historiques ont lieu d'exister, mais il ne conçoit pas la concurrence entre la confession réformée et l'Eglise catholique. « *Si j'étais né à Madrid, je serais catholique et je ne m'en porterais pas plus mal* », explique-t-il. Face à la montée du matérialisme et de l'antichristianisme, il pense qu'il est temps que les Eglises se regroupent en une sorte de front chrétien, de façon à faire rempart. C'est pourquoi il soutient les catholiques libéraux, discrètement quand il est ministre, avec tout son prestige intellectuel lorsqu'il est hors du ministère. Il appuie ceux qui accommoderaient l'autorité nécessaire de l'Eglise avec la liberté de conscience et de culte. Pour ces catholiques-là, Guizot apparaît comme un allié et il fait scandale. C'est un protestant paradoxal, mais c'est lui qui obtiendra de Napoléon III la réunion du synode national des églises réformées de France, le premier depuis 1659. La mémoire de Guizot se maintiendra dans le protestantisme grâce à ce dernier acte public.

■ **Royaliste : Quels sont les traits qui vous ont le plus intéressé chez lui ?**

Laurent Theis : Je placerais le tempérament du personnage sous deux aspects. La puissance d'un côté, la séduction de l'autre. Guizot est petit, la tête dans les épaules, avec un regard de feu et ce qui fait la fortune des hommes politiques de son temps : la tessiture de sa voix... Le gouvernement des esprits passe par cette forme de séduction. Guizot est aussi un séducteur par le réseau d'amitiés qu'il construit. Quoi qu'ils fassent ou qu'ils



disent, Guizot n'abandonne jamais ses amis. Il constitue ses amitiés très tôt dans le cercle des doctrinaires, dans les années 1816.

Avec Camille Jordan, Royer-Collard, Victor de Broglie ou Charles de Rémusat, il forme une sorte de groupe de pression intellectuel et politique. Comme professeur, il embauche à sa suite ses étudiants. Son immense travail historiographique est constitué par l'atelier qu'il constitue avec eux et son épouse... Il embauche tous ceux qui le veulent dans la cause libérale qui, pour lui, passe par la reconquête du passé français, via l'Histoire. Là se forme une seconde génération d'amitiés. De ses étudiants, de ses compagnons d'études, Guizot fera plus tard des députés, des ministres, des préfets... La troisième génération d'amitiés se trouve au sein de la politique active.

Jusqu'en 1848, il n'existe aucun parti qui soit discernable à la Chambre : les votes sont personnels et les majorités se font ou se défont selon les affinités ou les opportunités. Guizot a essayé de constituer un parti de centre-droit, en espérant qu'émerge un parti de centre-gauche, par réaction, pour pro-

poser une alternative. Guizot, qui a connu treize régimes politiques, a été de ceux qui ont essayé de réguler la vie politique française.

Le second trait du tempérament de François Guizot est la force. C'est un combattant. Il a été jeté à terre en 1820. Lorsqu'il a été défait en 1848, il a pu rebondir dans le monde des lettres et exercer une sorte de principat. En 1874, il organise sa mort à la façon dont meurent les héros chez Bossuet. La force, il l'exerce dans le combat politique. Sa violence à la tribune est inouïe. C'est quelqu'un qui s'épanouit complètement dans l'épreuve de force. On retrouve aussi cette force dans son œuvre (80 volumes environ). Il a tout écrit de sa main et tenu la plus grosse correspondance privée en France. Cette force vitale m'a frappé, comme elle a frappé ses contemporains.

**Propos recueillis par
Pierre Carini**

Laurent Theis

François Guizot

Fayard, prix franco : 28 €

Achat immédiat

Pour un instant la liberté

Les livres et les films sur l'exil abondent. Arash T. Riahi a choisi quant à lui de montrer ce qui se passe après l'évasion et avant la liberté, après le passage de la frontière et en attente de visa, dans l'étrange zone du droit et du non-droit où tous les coups du sort, bons ou mauvais, sont possibles.

A l'opposé des films militants, lourds de bonne conscience et parfaitement nets sur la ligne de partage, voici un film qui évoque sur le mode philosophique la lutte politique saisie aux points extrêmes de l'engagement : là où il est effectivement question de la prison et de l'exil, de la torture et du respect des droits de l'homme, de la liberté et de la mort.

Voilà qui semble annoncer une œuvre admirablement ennuyeuse. Mais Arash T. Riahi l'a conçue selon sa propre expérience : celle d'un jeune iranien qui a pris avec ses parents le chemin de l'exil en 1982 et vécu plusieurs des épreuves racontées dans le film. Revenu en Turquie pour connaître les nouvelles conditions de survie de celles et ceux qui demandent l'asile, ayant tourné avec des acteurs et des figurants iraniens qui se sont eux-mêmes exilés à différentes époques, il parvient sans forcer son grand talent à nous faire entrer dans trois histoires parallèles de fuite et de délivrance qui se déroulent entre deux pelotons d'exécution.

Un couple et leur jeune fils, deux jeunes hommes chargés de deux enfants, un vieux professeur iranien et un jeune kurde ont fui la dictature des mollahs et se trouvent dans une petite ville de l'Est de la

Turquie. Tous demandent l'asile aux fonctionnaires de l'ONU. Tous attendent leur visa vers un pays de liberté : hôtels misérables, tenanciers délateurs, violence de la police turque, agents des services secrets iraniens qui enlèvent et torturent, faim et froid, désespoir...

Cela pourrait faire un film sinistre. Tel n'est pas le cas. Dans les familles, dans les pays accoutumés au malheur, chaque instant de joie est vécu dans sa plénitude - non comme un *défolement* mais comme une grâce reçue comme telle. **Pour un instant la liberté** est un titre qui souligne la fragilité de la libre existence, avec ses fragments de bonheur : une conversation entre époux dans la douceur du soir, un rôle de cygne, une soirée en boîte (laser et techno à Erzurum comme partout) et surtout le sourire et les jeux des enfants.

Arash T. Riahi dit qu'il a fait un film sur *l'entre-deux pays*. Ses personnages ne sont pas dans un *no man's land* mais ils subissent l'épreuve universelle des êtres qui sont à la fois dans le monde normal (une petite ville turque) et hors de ce monde puisqu'ils n'ont pas de papiers et pas ou plus d'argent. Ils peuvent aller et venir librement mais ils n'ont nulle part où aller tant qu'ils n'ont pas *Le Visa*. Ils peuvent parler librement et

même manifester devant les bureaux de l'ONU car la Turquie est un pays plus libéral que l'Iran mais les bureaucrates internationaux, aussi gentils et compréhensifs soient-ils, respectent des lois et appliquent des normes qui excluent des demandeurs d'asile ou qui les maintiennent dans une interminable attente - parfois plusieurs années. Les réfugiés iraniens ont passé une frontière visible et dangereuse mais ils se retrouvent devant une frontière invisible qu'ils ne peuvent franchir sans le bout de papier tamponné par un fonctionnaire qui ne prend pas en considération les liens de l'amitié, la force d'un amour - ce qui fait l'essentiel de la vie.

Cette fiction tournée à Erzurum est une réalité quotidiennement vécue à Calais, dans notre France où l'on est plus libre qu'en Turquie, par des réfugiés dont presque plus personne ne s'occupe depuis la fermeture de Sangate - opération médiatiquement réussie. Tous les Français qui s'occupent des immigrés et des réfugiés le clament : ici aussi on brise des vies et on laisse se créer de telles conditions de survie dans *l'entre-deux mondes* que les frères de misère se battent, volent et violent.

Arash T. Riahi montre que la solidarité a des limites, que l'humanisme est fragile et que

dans les situations extrêmes on a vite fait d'appliquer la morale du sauve-qui-peut sans que ce soit un pur égoïsme de fuyard : par la ruse, par la force, on tente de sauver les siens plutôt que soi-même et c'est le sens de l'immolation du mari de Lale. Cette femme mûre refusera ensuite le visa qui lui permettrait de vivre avec son fils dans le monde libre ; elle qui reprochait à son mari de sacrifier sa famille à la politique choisit de retourner en Iran, se voile au passage de la frontière mais prend la place du père pour reprendre son combat. Elle a goûté pour un instant l'air de la liberté et voudrait qu'il souffle sur son pays.

D'autres sortiront de *l'entre-deux monde* pour trouver le bonheur des familles enfin réunies, le vieil intellectuel sera finalement expulsé vers l'Iran et sera fusillé. Son ami le jeune Kurde arrivera en Allemagne, pays des Mercedes, des jolies filles et aussi des bons fabricants de masques à gaz qu'il veut acheter par dizaines pour que les habitants de son village puissent se protéger des opérations de gazage - et rêver d'évasion devant les photos de réussite et bonheur qu'il leur envoie.

Au lieu de chercher à répondre à ce désir de liberté, une partie de l'Europe de l'Ouest s'est réfugiée dans la forteresse de Schengen. Sachons que les exilés du monde entier gardent le souvenir d'une France qui faisait ses choix quant à l'accueil des étrangers mais qui s'efforçait d'abriter les combattants de la liberté.

Bertrand RENOUVIN

Écrit et réalisé par Arash T. Riahi - « *Pour un instant la Liberté* », Wega film et Les Films du Losange.

📄 <http://www.commeaucine.ma.com/film=pour-un-instant-la-liberte,101819.html>

**Faites connaître
Royaliste
autour de vous !**

Saint Paul, révolutionnaire ?

Depuis que le pape a décrété une année saint Paul pour commémorer le probable anniversaire de sa naissance, il y a deux millénaires, les publications et manifestations se sont multipliées. Le plus souvent elles concernent le théologien et déclinent les divers aspects de sa pensée religieuse, sans oublier les données historiques de sa biographie (1). Plus rarement, c'est un autre Paul qui ressurgit, objet d'ardentes polémiques qui prennent d'ailleurs la suite des interventions de nombre d'auteurs du XIX^e siècle passionnés par cette figure essentielle de notre histoire. Disons le, il s'agit alors d'un authentique révolutionnaire, d'un de ces prophètes radicaux de la rupture et dont le message est alors politique, inaugurant les modernes systèmes à la Hegel et profilant l'universel comme agent et fin d'un récit total. Alain Badiou s'était distingué il y a une dizaine d'années dans ce type d'exercice. Il a, depuis, reçu le renfort de Slavoj Žižek. Entre-temps l'étude érudite de Jacob Taubes sur la *théologie politique de Paul*, traduite en français au Seuil, n'avait pas peu contribué à rendre plausible la thèse d'un révolutionnaire absolu, hostile à l'idée d'un ordre naturel et à la légitimité de l'empire romain.

Dans la même ligne, bien qu'avec une visée diamétralement opposée, il faut signaler la remise en cause sévère du converti du chemin de Damas, celui dont la rupture avec son judaïsme de naissance aurait abouti à un déni de celui-ci, voire à son extinction du fait de l'apparition d'un usurpateur qui aurait fait main basse sur l'héritage et disqualifié l'héritier légitime. N'est-ce pas Pierre Géoltrain, puissamment soutenu par Pierre Legendre, qui a défendu la thèse d'un **vol des ancêtres**, c'est-à-dire d'une captation des écritures juives par la dissidence chrétienne ? Même s'il apparaît beaucoup plus distancié et prudent, préférant l'analyse à la polémique et insistant plus sur les ambiguïtés, l'essai que vient de publier Jean-Michel Rey (2) apparaît proche de ce courant hostile à l'apôtre et lui faisant porter le poids de l'exclusion du peuple juif jusqu'à ses plus tragiques conséquences. Certes, l'auteur procède plus par citations érudites que par imputations personnelles, mais l'effet global n'en est que plus efficace.

Alléguer l'autorité d'un théologien catholique comme Stanislas Breton pour établir que la responsabilité de Paul est engagée dans une véritable destruction de l'essence d'Israël, c'est infiniment plus redoutable que de se fonder sur l'opinion d'un adversaire du christianisme. J'ajoute que je ne reproche nullement à Jean-Michel Rey de procéder ainsi. Nul débat ne saurait être écarté, surtout lorsqu'il touche une interrogation aussi sensible. J'écoute avec beaucoup d'attention la plainte du regretté Benny Levy comme celle d'un Jean-Claude Milner, anxieux l'un et l'autre de défendre la

continuité de la transmission de la Torah. Et j'admets parfaitement l'interrogation sémantique, philologique de Jean-Michel Rey sur l'écriture de Paul et la possible exténuation du passé d'Israël, ramené à une pure figure annonciatrice de l'avènement du messie chrétien. Nous serions dans l'ordre de l'*Aufhebung* de Hegel, cette expression qui signifie à la fois la suppression, la conservation et la relève. Il y aurait ainsi une *Aufhebung* paulinienne qui relèverait de la ruse – ruse du langage – et qui aboutirait à la suppression de l'héritier, à la conservation de l'héritage et à la relève sous l'égide de l'Eglise conquérante. Tous les prophètes de la rupture révolutionnaire du XIX^e siècle, Victor Hugo, Pierre Leroux, Auguste Comte, se sont réclamés de Paul pour justifier la rupture instauratrice d'un nouvel ordre politique, ce qui montre à quel point il peut y avoir ambiguïté et combien il est facile de passer du religieux au social, ne serait-ce que par la *violence performative* que le premier projette sur l'action révolutionnaire. « *Autant dire que seul compte, aux yeux de la plupart des auteurs de ce moment, ce qu'on pouvait appeler l'après Damas, le moment de la*

lumière par excellence qui éclaira l'ensemble de ce qui a eu lieu. Tout le reste peut être passé sous silence sans grand dommage. Ce qui précède est donc voué à disparaître dans le processus général du dépassement, un processus auquel on accorde d'emblée toutes les vertus. »

par Gérard Leclerc



Comment ne pas être impressionné par la force de la démonstration et par ce qu'elle comporte d'incontestable ? Sans s'attarder sur toutes les utilisations politiques et en revenant à Paul lui-même, à sa conversion et à sa doctrine, il n'est pas possible de nier la part de mutation radicale que suppose l'événement du chemin de Damas. Il n'est aussi que trop vrai qu'une sorte de rivalité mimétique a conduit le christianisme à s'ériger en *Verus Israël*, en destinant le peuple juif de sa légitimité à être peuple de la Promesse. Je suis moins sûr, par contre que l'exégèse allégorique des

Pères de l'Eglise aboutissait forcément à l'exténuation du passé. Elle consiste d'abord dans une relecture ciblée de l'Ancien Testament pour établir la pertinence du Nouveau. Justement cette pertinence reposait largement sur la véracité de la première alliance et du rôle d'un peuple, tenu par Blaise Pascal comme témoin irréductible du dessein divin. Le Père de Lubac, cité par Jean-Michel Rey, à propos de son étude sur Origène, insiste beaucoup sur la réalité d'une histoire qui n'est pas seulement symbolique, et cela est vrai aussi bien du Christ que d'Israël qui existe *non in phantasia, sed in veritate*.

Enfin, si on s'intéresse à Paul, il faut le prendre dans sa complexité et ne pas retenir que les textes polémiques pour mieux oublier les textes qui infirment une thèse unilatérale. Or de ce point de vue, on se heurte aux affirmations centrales de l'épître aux Romains sur l'héritage indéniable du peuple juif « *à qui appartiennent les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ.* » Et c'est le même apôtre qui affirme que « *les dons de Dieu sont sans repentance* ». D'évidence la contradiction est au cœur de notre destin, avec ses tragédies. Mais il faut la surmonter en reprenant le dossier entier d'une affaire immense qui pèse toujours sur nous.

(1) Marie-Françoise Baslez - « *Saint Paul* », Fayard, réédition 2008, prix franco : 25 €.

[Achat immédiat](#)

(2) Jean-Michel Rey - « *Paul ou les ambiguïtés* », Ed. de l'Olivier, prix franco : 15 €.

[Achat immédiat](#)

Jourde

Promenade
dans l'Histoire

Professeur à l'université de Grenoble, romancier et essayiste, Pierre Jourde dit sur le site *Causeur* (1) sa fatigue d'être critique littéraire. On sait que l'auteur de *La littérature sans estomac* n'est pas partisan d'une critique convenue, convenable, fortement monnayable et par conséquent respectueuse des lois naturelles du renvoi d'ascenseur.

On imagine que cette critique insolente et drôle s'écrit dans la joie de la liberté en acte. Il n'en est rien. Pierre Jourde en a assez. Non d'être critiqué, ce qui est normal pour le critique, mais de se trouver sans cesse sous les tirs croisés des intolérants, sectaires, maîtres-censeurs et coupe-jarrets de tous bords.

On a fait vite d'être interdit d'antenne (et accusé d'être vendu si l'on y fait une brève apparition), interdit de citation dans la *grande presse* (ou insulté par les grands critiques des grands journaux) puis tout à coup convoqué à son tribunal pour calomnie et attentat aux bonnes mœurs littéraires. Pierre Jourde donne des exemples, tout en sachant qu'il sera à nouveau dénoncé comme paranoïaque : allez donc prouver qu'un élégant milliardaire, parrain de l'intelligentsia parisienne, a donné un coup de fil pour empêcher la publication d'un article ?

Nous savons d'expérience que Pierre Jourde n'est pas victime d'un délire de la persécution et que l'intellocratie pratique une censure d'autant plus abjecte qu'elle ne s'avoue jamais comme telle. Qu'il la défie malgré tout et continue de nous réjouir de ses insolences !

Jacques BLANGY

(1) <http://www.causeur.fr/la-fa-tigue-du-critique.1633>

Au lieu de déplorer la méconnaissance des jeunes générations concernant leur passé collectif ou la perte d'influence de la France dans le monde, il serait temps d'offrir un lieu de pédagogie à portée nationale et internationale.

La proposition de création d'un musée de l'Histoire de France faite par le supposé président de la République aurait dû nous réjouir. En effet, la France semble depuis longtemps être dans l'incapacité de créer une structure de ce type, alors que des pays européens, dont la construction de l'identité nationale est plus récente, ont pris le problème à bras le corps, comme l'Allemagne.

Ce qui nous est proposé ne peut que surprendre ou faire frémir. Le risque existe que le projet de *Musée de l'Histoire de France* présente une histoire officielle et instrumentalisée à outrance par le pouvoir politique. Les propositions d'implantation et de structures sont actuellement orientées : soit vers le symbole même de l'absolutisme royal de Versailles, qui fait certes partie de notre Histoire mais ne peut la résumer à lui seul, soit vers la puissance militaire des Invalides. L'une ou l'autre des deux propositions, rabâchées par des médias paresseux, réduisent l'Histoire de France soit à une succession de *grands hommes*, soit à une succession de batailles. Bravo pour une vision moderne de l'Histoire ! Exit le peuple, l'histoire des mentalités, l'histoire économique, l'histoire du quotidien et de ces vies infimes qui font la chair de notre passé (1). Aussi, sans faire de procès d'intention, on peut craindre le pire quant aux exemples mis en avant...

Il existe pourtant une alternative que personne ne semble connaître. Il est pourtant arrivé à beaucoup de promoteurs de s'éloigner des grands circuits touristico-culturels parisiens, pour entrer dans un lieu exceptionnel, le **musée de l'Histoire de France des Archives nationales**. Ce musée installé au cœur de la capitale, dans le quartier du Marais, à l'hôtel de Soubise, réquisitionné par Napoléon I^{er}, agrandi par Louis-Philippe, a trouvé son nom sous Napoléon III et est devenu un lieu emblématique de l'écriture de l'Histoire sous la III^e République. Bel exemple de continuité historique ! Comment faire l'impasse sur cette institution, à moins qu'on ne veuille privilégier une fois de plus une approche anecdotique, *people*, fondée uniquement sur la manipulation de symboles et d'images.

Qu'apprend-on quand on visite l'actuel *musée de l'Histoire de France* et ses belles expositions temporaires, qui, contrairement à ce que dit Hervé Lemoine, porteur du projet présidentiel, cité par *La Croix*, sont tout sauf *ringardes* (2) ? Qu'un projet de refondation de ce musée de l'Histoire de France est en cours depuis neuf ans, qu'il a fait l'objet de discussions entre historiens de renom dont Pierre Nora, qu'il a donné lieu à deux expositions, manifestes de préfiguration et même à une étude architecturale et économique.

Sa refondation permettrait d'admirer à nouveau non seulement les documents essentiels de notre histoire, comme : l'édit de Nantes, le serment du Jeu de Paume, les testaments de Louis XIV et de Napoléon I^{er}, les Constitutions de la France, le kilo et le mètre étalon, les chartes de Charlemagne et les brouillons de discours signés Charles de Gaulle, mais aussi des objets, des tableaux et une réflexion sur le métier d'historien. Ses salles feraient l'objet de renouvellements réguliers afin d'aborder le plus grand nombre de thèmes et de ne pas tomber dans une présentation figée des problématiques et des débats (3).

Que deviennent les grands documents dans la perspective actuelle ? Ni le chef de l'État, ni son ministre de la Culture qui se borne à faire la promotion d'un projet soutenu par le ministère de... la Défense. Tous agissent, tous commentent comme si l'intelligence avait disparu de notre pays ; comme si le choix était déjà fait avant même le *grand débat* promis ? On doit se rappeler cette année que le ministère de la Culture a été créé, il y a cinquante ans, par André Malraux. Triste anniversaire !

On connaît pourtant le rapport à l'Histoire du supposé président.

Eugène MEUTHELET

(1) Cf. *Royaliste* n° 924, page 2, « Une caserne pour l'Histoire ».

(2) À voir actuellement au *musée de l'Histoire de France* - « *Mémoire d'avenir : quand les archives se racontent* ». Jusqu'au 15 juin 2009.

(3) Cf. *Le musée sort de sa réserve*, n° 1, mars 2004.

CONGRÈS 2009

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 7 et 8 mars 2009.

Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 7 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande).

Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, **"La crise alimentaire"** et, d'autre part, **"Participation et droit des salariés"**.

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

Campagne de promotion du journal

Utilisez nos autocollants publicitaires pour **Royaliste**



De format 99x38 mm très visible (imprimés en noir sur fond jaune)

Vendus par planche de 14

Tarif :

1 planche 1 € franco

à partir de **2 planches** :

0.70 € franco la planche

à partir de **10 planches** :

0.65 € la planche

De nombreux autres modèles sont disponibles : liste fournie sur demande

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 28 janvier** - Journaliste (au *Monde diplomatique*) **François RUFIN** avait publié en 2003 une enquête décapante sur la formation des journalistes. On y découvrait les origines du conformisme médiatique. Le nouveau livre de notre invité détruit l'un des thèmes favoris de l'oligarchie politique, médiatique et syndicale : la lutte des classes serait un concept usé et un fait révolu. Il est vrai que la gauche française ne veut plus connaître le mot ni la chose, ce qui arrange les affaires d'une droite qui s'emploie à envelopper sa violence dans les douceurs de la « communication ». Pourtant

FANIONS

Nous proposons des petits fanions de table aux armes de France. En rayonne de format 12 x 14 cm, surmonté d'une lance en plastique, sur un socle en bois verni de 50 mm. hauteur totale 28 cm. Le même modèle existe aussi avec les armes du dauphin

Prix franco : 8 €.

« **La guerre des classes** » existe. C'est le milliardaire Warren Buffet qui l'affirme en précisant que ce sont les riches qui mènent cette guerre contre les pauvres et que la victoire est pour son camp. François Ruffin raconte divers épisodes de cette lutte, qu'il faut suivre de près car la partie n'est pas jouée et il est encore possible de faire mentir Warren Buffet.

● **Mercredi 4 février** - En une période où les tensions de toute nature s'aggravent, certains responsables politiques français estiment que la situation est prérévolutionnaire. Il est donc important de se pencher à nouveau sur l'histoire longue et complexe des « **Révolutions en Europe** ». On se réfère d'ordinaire à la Révolution française de 1789-1793 et à la Révolution russe de 1917. Elles ne doivent certes pas être négligées. Mais il faut revenir sur l'histoire méconnue ou ignorée des soulèvements de Pologne et d'Irlande, des révolutions libérales de 1830, des déembristes russes de 1825... Professeur émérite d'histoire moderne à l'université des sciences sociales de Grenoble, **Jacques SOLÉ** est l'auteur d'une somme, *Révolutions et révolutions en Europe (1789-1918)*, sur les révolutions qui

BAGUE



Bague fleurdelysée aux trois discrètes fleur de lys sur un anneau non fermé.

Diamètre intérieur de l'anneau 19 mm.

Prix franco 4 €.

Quelques changements dans l'organisation des "Mercredis".

Afin d'améliorer la qualité de nos "Mercredis" deux modifications notables :

- 1/ La porte sera **irrévocablement fermée** à partir de 20h15 et nous n'accepterons plus personne ensuite.
- 2/ Les personnes désireuses de participer au repas sont **priées de s'inscrire** dès leur arrivée. Nous prendrons les inscriptions dans la limite des places disponibles.

ont secoué notre continent entre 1789 et 1918 et sur les révolutionnaires qui les ont menées vers l'échec ou vers le succès, pour le meilleur ou pour le pire.

Quelles sont les caractéristiques générales de ces révolutions ? L'idée de révolution est-elle morte sur notre continent ? Peut-elle ressurgir, comme naguère, de manière surprenante et libératrice ?

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

PORTE-CLÉ



Porte-clé fleurdelysé, diamètre 30mm, attache de qualité, fabrication du maître-médailleur Martineau.

Prix franco : 8 €.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Trahison de gauche

Les socialistes désignent comme « traître » Éric Besson, ancien secrétaire national du Parti socialiste, devenu secrétaire d'État en 2007 et depuis peu promu ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire en remplacement de Brice Hortefeux. Le nouveau ministre, qui avait naguère dénoncé la politique sarkozienne de l'immigration, s'est empressé de déclarer qu'il respecterait *scrupuleusement* la ligne fixée par le supposé président.

Ainsi, Éric Besson a trahi ses principes, ses engagements, ses camarades. Il n'y pas lieu d'insister sur ce point pour une raison aussi simple que désagréable à entendre : l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Ce transfuge n'est pas un cas isolé. Il y a une trahison de gauche sur laquelle les socialistes de toutes obédiences devraient s'interroger pour repartir du bon pied. Je ne me pose pas en procureur : toute famille politique doit être lucide sur elle-même, liquider la part insupportable de son histoire et reconnaître les erreurs, les fautes et les compromissions du passé proche. Ce travail critique n'a jamais été entrepris au Parti socialiste. Évoqué de temps à autre, l'« inventaire » masque des règlements de comptes et des opérations d'autojustification qui permettent d'éviter les questions décisives.

Questions sur l'histoire de la gauche : comment des humanistes, des démocrates, des antiracistes, des socialistes, des syndicalistes, des intellectuels antifascistes ont-ils pu rallier

aussi massivement le camp de la Collaboration ? Comment le pacifisme est-il devenu « vecteur principal de collaboration » comme le démontre Simon Epstein ? Son livre (1) a été étouffé alors qu'il aurait dû provoquer un choc salutaire. En cherchant à protéger leur pureté historique, en affectant de croire que les traîtres des années quarante – Marcel Déat, René Belin – furent d'incompréhensibles exceptions, les socialistes et les



intellectuels de gauche misent sur l'ignorance et l'oubli. Ce pari est d'ores et déjà perdu. Les travaux de Simon Epstein feront leur chemin et les socialistes finiront par être accusés de ce qu'ils reprochent aux autres : mensonge historique, imposture, complicité, censure. Un dur travail de mémoire serait libérateur – nous le savons d'expérience.

Question sur le temps présent : quelles sont les conditions politiques et sociologiques qui ont rendu possible la trahison Éric Besson et de quelques autres ? Si le Parti socialiste avait eu une pensée cohérente et forte, élaborée dans la fidélité à Jean Jaurès et à Léon Blum, les reniements auraient-ils été aussi faci-

les ? L'histoire de la gauche prouve que l'idéologie n'empêche pas les dérives et les reniements. Mais les états d'âme des actuels transfuges ont été d'autant moins douloureux que les dirigeants socialistes avaient donné le mauvais exemple : ralliés à la vulgate néo-libérale, ils ont accepté de constituer l'aile gauche de l'oligarchie. Ils partageaient – ils partagent toujours – avec son aile droite des éléments très appréciables de confort ; ils jouissaient de la considération des directeurs de banque et des affairistes à la mode ; ils pratiquaient avec arrogance leur « pragmatisme » quotidien. Somme toute, Éric Besson est un traître de troisième ordre. Dans la dérive, il est allé un peu plus loin que son parti mais il n'a pas renié sa classe sociale, ni abjuré sa foi pragmatique. Il a tout simplement adapté aux circonstances quelques-unes de ses positions. N'en doutons pas : c'est avec une sensibilité de gauche qu'il fera le sale boulot sur l'immigration.

Question sur le proche avenir : les dirigeants socialistes vont-ils tirer la leçon de leurs déconvenues et rompre avec l'oligarchie ? Si cette rupture se produisait, comment pourraient-ils tolérer que Dominique Strauss-Kahn viennent siéger parmi eux et tenter de devenir le premier d'entre eux – comme s'il n'avait pas été l'un des hommes-clés du système ultra-libéral en voie d'effondrement ?

Le Parti socialiste peut encore devenir un parti d'opposition. Ses réponses nous intéressent au plus haut point.

Bertrand RENOUVIN

(1) Simon Epstein, *Un paradoxe français, Antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Albin Michel, 2008. Cf. l'entretien qu'il nous a accordé, *Royaliste* n° 936.